

<http://clg-saint-exupery-eguzon-chantome.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article911>



Intervention CAD - 2 décembre

2022

- Parcours - Parcours Avenir - 2022-2023 -

Date de mise en ligne : vendredi 20 janvier 2023

Copyright © Collège Saint-Exupéry - Tous droits réservés

Dans le cadre du Parcours Avenir, le 2 décembre 2022, le CAD (Centre d'Aide à la Décision) de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Châteauroux, s'est rendu au collège Saint Exupéry.

Une conseillère est intervenue auprès de 32 élèves volontaires des niveaux 3ème et 4ème afin de les informer sur le contrat d'apprentissage.

L'apprentissage permet aux jeunes de 16 à 29 ans révolus de préparer un diplôme ou un titre à finalité professionnelle, du CAP au diplôme d'Ingénieur. L'apprentissage concerne tous les niveaux de l'enseignement, se fait à tout moment, après le collège, au lycée ou bien après l'obtention du baccalauréat.